

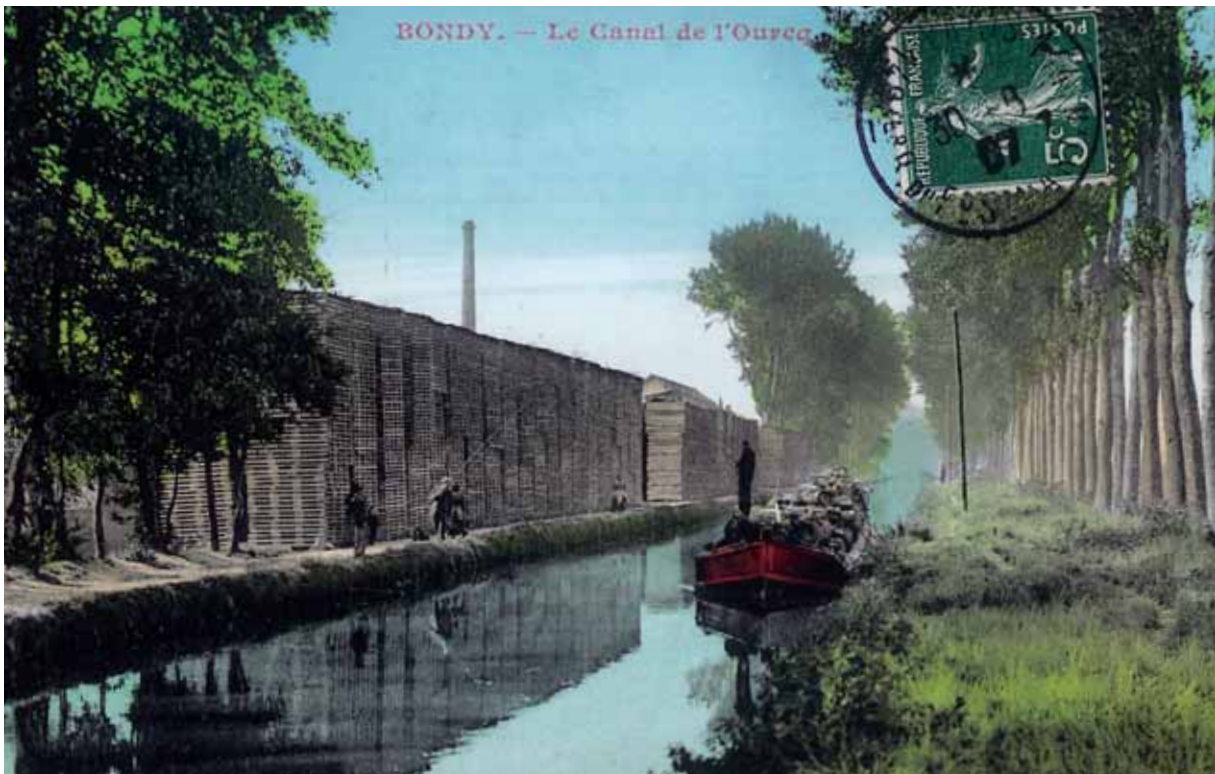
Bondy, son chêne et ses racines



ISSN : 1765-9027

BULLETIN N°7
SEPTEMBRE 2009

Essai sur Bondy, une commune d'Ile-de-France : 1848 - 1905 suivi de Le Canal de l'Ourcq en cartes postales



Association Bondy, son Chêne et ses Racines
Esplanade Claude Fuzier
93140 BONDY
Tél. 01 48 48 28 63

PRIX PUBLIC: 25 €

*Association loi du 1^{er} juillet 1901,
déclarée en Préfecture de Seine-Saint-Denis, le 4 février 2000*

Sommaire

Avant-propos	7
1.0 – BONDY FACE A L'HISTOIRE	8
1.1 Discrétion face aux révolutions	8
1.2 Un temps d'épreuves	8
1.3 Dans le sillage de la République, à l'écoute du monde	10
2.0 – UNE COMMUNE PROGRESSISTE	14
2.1 Bondy en 1896	14
2.2 L'ambition éducative	14
2.3 Aider son prochain	18
3.0 – METAMORPHOSES D'UN MONDE	19
3.1 Le déclin du monde traditionnel	19
3.2 La déchristianisation	21
3.3 Le brassage des populations	22
3.4 Mutations à Paris et dans sa périphérie	23
4.0 – DES PROBLEMES SPECIFIQUES	25
4.1 Le canal de l'Ourcq	25
4.2 La fin du grand Bondy	26
SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE	30
Sources	30
Bibliographie	30
Sites Internet	31

AVANT-PROPOS

Parfois petite et grande histoire se rencontrent. A moins qu'elles ne s'évitent. D'où l'inévitable question de l'historien abordant un nouveau sujet d'étude : quelles limites temporelles à ma recherche ?

Se donner les repères de la grande histoire est une solution commode, fédératrice, mais potentiellement dangereuse, car pouvant générer des anachronismes, ou tout simplement n'avoir aucun sens.

Aborder la commune de Bondy à la fin du XIX^e siècle, c'est entreprendre un voyage vers une réalité complexe, comme peut l'être chaque destinée.

Que la grande histoire touche Bondy ne fait aucun doute. Comment échapper aux remous des révolutions politiques, économiques et technologiques quand on vit si près d'une métropole telle que Paris ? Comment ne pas être interpellé par les avatars successifs du pouvoir se déroulant à deux pas de chez soi ? Comment ne pas souffrir dans sa chair des combats de la guerre de 1870-71 quand son sol devient partie intégrante du champ de bataille ? Comment ne pas être happé par la révolution industrielle qui, un peu partout en Europe occidentale, va entraîner des bouleversements encore jamais vus des modes de vie ?

Imaginer que Bondy ou tout autre commune française de cette époque soit une oasis déconnectée des évolutions du monde serait naïf. Penser que l'on puisse lui appliquer la même chronologie qu'à la France le serait tout autant.

Comme point de départ à notre étude, nous avons la date fixée par nos devanciers : 1848. Une date mythique, aisée à situer dans la marche du monde. Une date commode pour Bondy, coïncidant presque avec ce qui va bouleverser (à moyen terme) son destin : l'arrivée du chemin de fer en 1849. Bondy entrant dans la révolution industrielle, on peut parler d'un jalon essentiel de son histoire.

La logique aurait voulu que notre étude nous mène jusqu'en 1914, voire 1918, pour rendre compte de l'impact de la Première guerre mondiale sur Bondy. Mais, bien qu'elle puisse parfois ressembler à l'histoire nationale, la vie d'une commune est souvent modelée par des événements purement locaux.

Ainsi, en 1905, Bondy voit une partie de son territoire faire sécession et devenir la commune des Pavillons-sous-Bois. Dès lors c'est une autre ville qui apparaît, ce qui implique pour l'historien de repenser totalement ses méthodes de recherche. A l'échelle d'un récit qui se veut une lecture aisée, il semble difficile de ne pas générer une complexité déplaisante. De plus, un autre facteur doit être pris en compte : la transformation des sources. Observer l'évolution de Bondy c'est pouvoir comparer ce qui est comparable. Et non seulement 1905 voit la commune changer de forme, mais cette année s'approche aussi de la date butoir où les sources d'état civil deviennent difficiles d'accès.

Tous ces facteurs nous ont incité à fixer 1905 comme limite à cette étude qui nous montre la fin d'un village et la naissance d'un autre univers, ouvert sur le monde.

Il va de soi que celle-ci n'est qu'un chapitre de l'histoire de Bondy. D'autres seront écrits dans les prochaines années, sur de nouvelles bases documentaires, menant le lecteur à l'aube de l'histoire immédiate ou explorant plus en profondeur un passé plus lointain.

Grande ou petite, l'histoire ne fait que commencer...

Marc Rozic, 26 mai 2009

Docteur en Histoire

Diplômé en Relations Interculturelles Anglophones et Francophones

1.0 BONDY FACE A L'HISTOIRE

1.1 Discrétion face aux révolutions

1848 est souvent appelée le printemps des peuples, moment unique où se rencontrent plusieurs révolutions, de manière quasi simultanée, dans une grande partie de l'Europe.

En France, la révolution marque une volonté de changer le régime politique usé de la Monarchie de Juillet. Celle-ci s'effondrera presque sans combats en février. D'où probablement le sentiment très positif qui traverse alors une partie de la population : une révolution peut se faire sans (trop) de violences (78 morts contre 2000 en 1830). De surcroît, c'est d'une seconde République qu'accouche la révolution, choix audacieux qui ne cessera d'inquiéter les possédants, encore marqués par le souvenir de 1793. Le gouvernement provisoire mettra en œuvre un vaste programme de réformes : suffrage universel (masculin), abolition de l'esclavage (avec indemnités pour les anciens esclavagistes), limitation du temps de travail et surtout création d'ateliers nationaux pour employer les chômeurs, nombreux à l'époque. Les élections de juin 1848 devaient amener une majorité moins « sociale » qui décidera de fermer les ateliers nationaux. D'où une violente insurrection, qui fera environ 5600 morts. Dès lors le régime devient de plus en plus conservateur, et impopulaire. Elu président de la République le 10 décembre 1848, Louis-Napoléon Bonaparte, neveu de Napoléon I^{er}, saura en revanche réunir sur son nom un large consensus qui lui permettra d'opérer sans trop de résistance le coup d'Etat du 2 décembre 1851 (qui fera quand même plus de 700 morts et des milliers de prisonniers). Un an plus tard, il devient l'empereur Napoléon III. D'abord autoritaire, le second Empire se libéralise progressivement dès 1860.

Surtout, cette époque sera marquée par une véritable révolution économique et sociale. Nous en reparlerons plus en détails dans le chapitre trois.

A Bondy, la révolution de 1848 n'a pas suscité d'émoi particulier chez Ambroise Magloire Gatine (maire de 1830 à 1860) et les six membres du conseil municipal, pas plus que le coup d'Etat de 1851. Ce que confirment les registres de délibérations pour ces années. En revanche, la perspective d'une proclamation de l'Empire entraîna un lyrisme très particulier, le conseil se réunissant pour signaler « la courageuse et prévoyante énergie du prince-président et l'importance de la stabilité du pouvoir » *...condition indispensable pour rendre le calme aux esprits...* » et « pour faire pleinement reprendre à la France le cours de sa prospérité et de sa grandeur ».

Suite à ces remarques, le conseil émit à l'unanimité le vœu de voir consolider et perpétuer le pouvoir du prince-président.

1.2 Un temps d'épreuves

Comme le diront, non sans lyrisme, Georges et Janine Hémeret¹, la troisième République est née d'une guerre perdue par « l'usurpateur » Napoléon III. Débutée en juillet 1870, sous l'impulsion des ministres Emile Olivier et du duc de Gramont (affaires étrangères), la guerre opposant la France au royaume de Prusse montra rapidement les faiblesses de l'armée française face à des troupes prussiennes usant des outils les plus modernes (dont le transport des troupes en train). De plus, la Prusse sera soutenue par l'ensemble des états allemands,

¹ Georges et Janine HEMERET, *Les présidents*, Paris, Editions Profidu, France, 1984, p. 19.

2.0 UNE COMMUNE PROGRESSISTE

2.1 Bondy en 1896

Pour bien comprendre la réalité de Bondy à la fin du XIX^e, nous avons à notre disposition un document essentiel : la monographie, reprenant en les synthétisant les données du recensement de 1896.

A cette époque, la commune est peuplée par 4457 habitants répartis sur 671 habitations. Elle se divise en deux sections électorales ayant chacune un bureau de vote : Bondy-Bourg qui élit 17 conseillers municipaux et Bondy-Forêt qui en compte 6. Ces deux entités sont également considérées comme « *territoires* ». Comme on le verra plus loin cette division fut problématique.

Encore unies, ces deux entités forment une commune unique qui fait partie du département de la Seine, arrondissement de Saint-Denis et canton de Noisy-le-Sec. Elle dépend du commissariat de police de Pantin, malgré la présence de « *deux policiers en résidence* ». C'est également à Pantin que se trouve le tribunal de paix auquel Bondy est rattachée, ainsi que l'huissier et le notaire qu'elle sollicite en cas de besoins. On notera que certains habitants préféreraient avoir affaire avec les notaires de Noisy-le-Sec. En dehors de ces manques juridiques, Bondy paraît de prime abord sous-équipée dans le domaine sanitaire : pas d'hôpital ou de dispensaire. Elle dispose cependant de deux médecins, deux pharmaciens et deux sages-femmes, ce qui est très convenable pour une commune de cette taille.

Dans d'autres domaines Bondy dispose de services publics assez conséquents comme l'éclairage au gaz. Et surtout, elle est desservie par le train. La fréquence ferroviaire est importante : entre 5 heures 25 et 23 heures 40, on note 57 arrêts à cette station. Pour l'anecdote on notera que le billet Bondy-Paris 55 centimes, et l'aller-retour 85.

La commune dispose d'un bureau de poste rue Saint-Denis, ouvert de 9 à 19 heures, et de quatre autres boîtes aux lettres : près de la gare, rue Saint-Médéric, rue de Paris, et à Bondy-Forêt. A Bondy la poste emploie trois facteurs et deux employés. Elle fait aussi office de caisse d'épargne postale où sont alors ouverts cinquante-deux livrets, pour un montant total de 6157,85 francs.

La commune dispose aussi d'une caserne de gendarmerie, située Rue Saint-Denis, avec cinq militaires sur place. Un autre corps spécifique se retrouve aussi à Bondy : les sapeurs-pompiers. Leur hiérarchie est la suivante : 2 officiers, 2 sergents, 2 caporaux, 2 tambours/clairons et 10 sapeurs. Leur équipement comprenait en particulier 2 pompes. Dans les services publics de la commune on notera aussi un cimetière.

Mais c'est l'éducation qui est la principale activité organisée par la puissance publique à Bondy, malgré l'absence de crèche.

2.2 L'ambition éducative

Historiquement, l'enseignement en France était confié à l'Eglise catholique. Après la Révolution de 1789, un effort irrégulier a été mené par les gouvernements pour développer l'enseignement, et si possible le libérer de la tutelle, si ce n'est de l'influence du Clergé. Il

3.0 METAMORPHOSES D'UN MONDE

Il paraît impossible d'aborder un nouveau chapitre sur Bondy sans présenter les importantes mutations de la société française, mais aussi de Paris et de sa région, durant la deuxième moitié du XIX^e siècle.

3.1 Le déclin du monde traditionnel

Si sous la seconde République, la France ne change guère dans ses structures, il n'en fut pas de même avec le second Empire.

Cet ultime règne de l'histoire de France rassure les milieux économiques, ainsi que le monde rural. Ce climat de confiance, l'intervention discrète et efficace de l'Etat, et une conjoncture internationale favorable vont amener à une importante expansion économique, marquée par le développement de l'industrie, du commerce et d'une finance moderne. Finalement, c'est dans ces domaines que s'opérera une véritable révolution qui changera en profondeur le visage de la société française.

Toutes les tendances du second Empire, qu'elles soient nationales ou locales, perdurent et parfois s'accroissent sous la troisième République. Au début du XX^e siècle, la France reste la deuxième puissance mondiale, loin derrière le Royaume-Uni mais de plus en plus talonnée par les Etats-Unis et l'Allemagne.



La gare de Bondy – carte postale, vers 1900 – (Collection FM)

Symbole de la révolution industrielle, le chemin de fer connaît un essor considérable : de 3000 kilomètres de voie ferrée en 1850 on passe à presque 9500 en 1860, et plus de 17 000 en 1870. Le nombre de machines à vapeur dans l'industrie passe de 5000 à près de 28 000 entre 1850 et 1870. La production annuelle de fonte passe de 400 000 à 1 400 000 tonnes pendant cette même période, celle de l'acier de 283 000 à 1 014 000. A la même époque la production textile se mécanise, surtout celle du coton, tandis que la chimie transforme la fabrication des parfums et des colorants. Ainsi, s'efface l'artisanat traditionnel.

4.0 DES PROBLEMES SPECIFIQUES

4.1 Le canal de l'Ourcq

La proximité de Bondy avec Paris va entraîner un problème spécifique, une friction locale qui va empoisonner les relations entre les deux communes : le chemin de halage du canal de l'Ourcq.



Le canal et le chemin de halage – carte postale, début XX^e siècle – (Collection RG)

Cette « affaire » débute officiellement par une pétition en date du 9 janvier 1886. Envoyée au préfet de la Seine par le maire de Bondy, au nom de la commune, elle demandait que le chemin rural de l'allée Monthyon soit raccordé au chemin de halage du canal de l'Ourcq.

Le préfet répondit le 12 mai 1886 par un arrêté préfectoral, qui donnait satisfaction au souhait bondynoïse. Mais cette autorisation n'était en fait qu'une « *tolérance révoquée pouvant être suspendue ou retirée sans que Bondy n'ait droit à aucune indemnité* » comme le précisait sans ambiguïté l'article 7 de l'arrêté. De plus, cette faveur n'était pas gratuite, comme le disait l'article 8 : « *en reconnaissance des droits de la ville de Paris, la commune de Bondy et ses ayants droits paieront entre les mains du Receveur des Canaux dont les bureaux sont à Paris, 6, quai de Seine, une redevance annuelle de 5,00 francs. Cette redevance sera payable pour l'année et d'avance* ».

Enfin, les divers travaux nécessaires pour la réalisation de ce raccordement étaient « aux frais, risques et périls » de Bondy mais sous la surveillance des agents du service des canaux, comme le stipulait l'article 6 de l'arrêté.

Vu ces conditions plutôt contraignantes, l'arrêté fut rapidement contesté, et fit l'objet de diverses tentatives de modification.

D'abord en demandant une exonération de la redevance de 5 francs. Une lettre du maire, rédigée suite à une délibération du conseil municipal du 16 octobre 1889, fut envoyée à Monsieur Renaud, « *ingénieur ordinaire, de la Direction des Travaux, service des eaux,*